



CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ACTION PUBLIQUE EN HAUTS-DE-FRANCE :

Relever les défis du recul du trait de côte
et des inondations continentales

Rapport thématique régional

Synthèse

Avril 2024



AVERTISSEMENT

Cette synthèse est destinée à faciliter la lecture et l'utilisation du rapport thématique de la chambre régionale des comptes Hauts-de-France.

Seul le rapport engage la chambre régionale des comptes.

Les réponses des collectivités et des organismes concernés figurent en annexe.



Avant-propos

En 2023, la chambre régionale des comptes Hauts-de-France a participé à une enquête nationale sur la gestion du trait de côte avec la Cour des comptes et a parallèlement contrôlé l'Institution intercommunale des Wateringues. La chambre a décidé d'établir la synthèse des observations définitives concernées, sous la forme d'un rapport thématique régional, conformément aux articles L. 243-11 et R. 243-15-1 du code des juridictions financières.

Les six entités concernées ont donné lieu aux rapports suivants.

- [Syndicat mixte « Institution intercommunale des Wateringues »](#), septembre 2023
- [Communauté de communes de la Terre des Deux Caps – enquête nationale relative à la gestion du trait de côte](#), novembre 2023
- [Commune d'Ault](#), décembre 2023
- [Commune de Wissant](#), décembre 2023
- [Pôle métropolitain de la Côte d'Opale \(PMCO\) - La gestion du trait de côte](#), décembre 2023
- [Syndicat mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard – enquête nationale relative à la gestion du trait de côte](#), décembre 2023

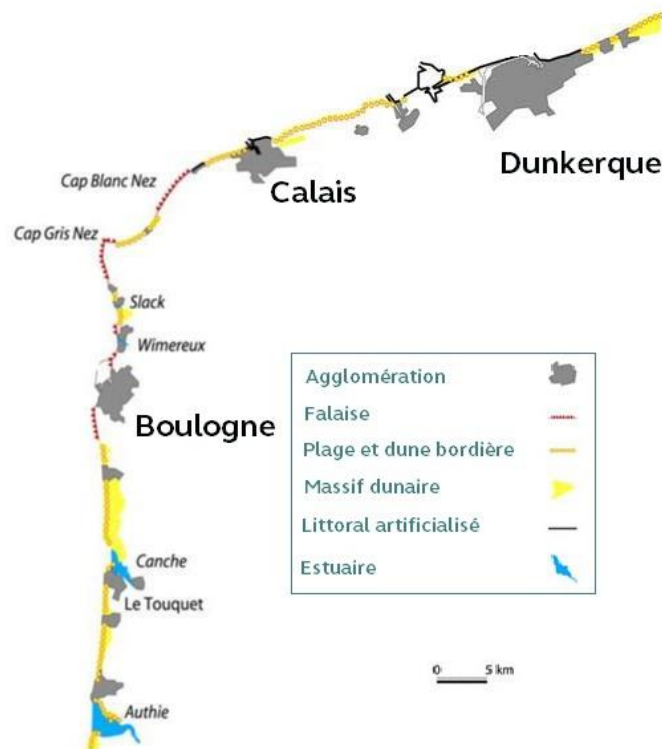


Synthèse

Comme tous les territoires côtiers, la région Hauts-de-France est confrontée aux défis posés par le changement climatique, en particulier l'élévation du niveau de la mer et ses conséquences, mais aussi la recrudescence des événements climatiques extrêmes.

Au-delà des risques de submersion, la hausse du niveau marin contribue à l'érosion côtière et au recul du trait de côte, à l'image de la Dune d'Aval à Wissant, en retrait de 3,7 m par an. Ces phénomènes menacent les infrastructures, les habitations et les écosystèmes en bord de mer, comme en témoigne l'éboulement de 5 000 m³ de falaises intervenu dans le quartier du Bel Air à Ault en mars 2023. Concomitamment, la recrudescence des épisodes pluvieux intenses accroît aussi le risque d'inondations, non seulement le long des côtes mais aussi à l'intérieur des terres, notamment dans les zones situées en dessous du niveau de la mer, comme le polder des Wateringues, inondé à deux reprises en novembre 2023 et janvier 2024.

Carte n° 1 : Localisation des principaux types de littoraux du Nord et du Pas-de-Calais



Source : chambre régionale des comptes, à partir du travail d'Arnaud Héquette, « Les risques naturels littoraux dans le Nord-Pas-de-Calais », VertigO – La revue en sciences de l'environnement, octobre 2010

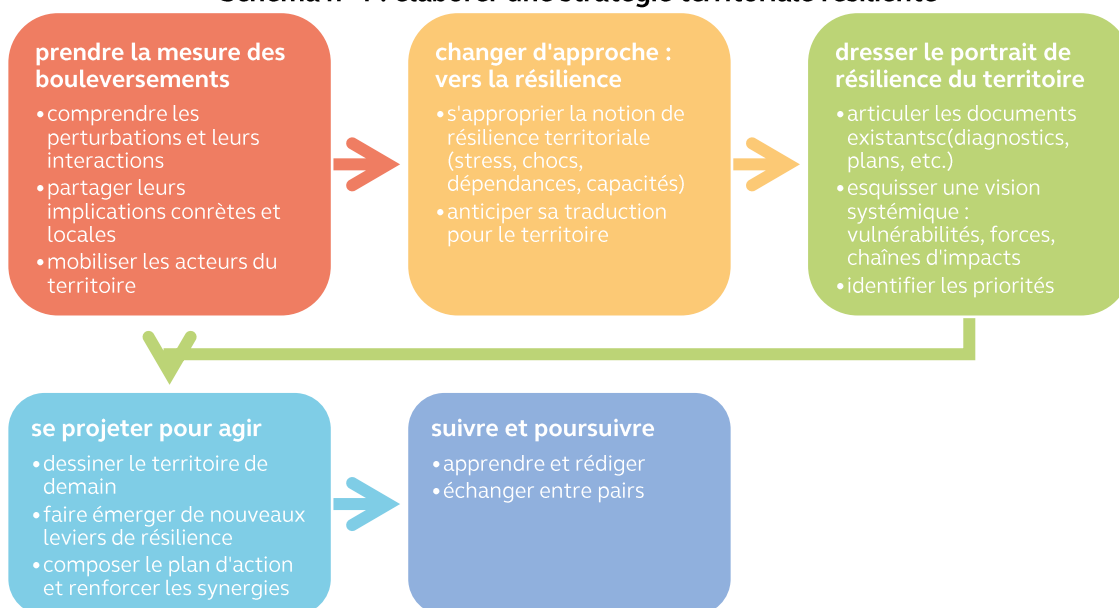
Pour répondre aux défis que pose cette nouvelle situation, les acteurs publics doivent s'appuyer sur les connaissances les plus actualisées des phénomènes et des risques auxquels leurs territoires font face. Cela suppose une surveillance continue des changements du niveau de la mer, des conditions météorologiques et des incidences sur les écosystèmes, de façon à disposer des données essentielles pour orienter les politiques d'adaptation à long terme.

Cette bonne connaissance des enjeux ne peut être passive : elle implique aussi que les décideurs locaux s'emparent des résultats de la recherche la plus récente. En effet, le Giec prédit désormais une augmentation accélérée du niveau de la mer pouvant atteindre près de 90 cm en 2100. Les acteurs publics doivent en tirer toutes les conséquences sur leur territoire, en identifiant les zones à risque à moyen et à long termes dans leurs documents stratégiques.

Orientation 1 : prendre la mesure des enjeux d'adaptation au changement climatique

Quels que soient les moyens à la disposition des acteurs locaux, ceux-ci restent insuffisants pour faire face aux enjeux climatiques et aux coûts à assumer si la logique de maintien du trait de côte devait perdurer. Pour renforcer leur résilience et minimiser les risques pour les communautés côtières et les écosystèmes, les acteurs publics des Hauts-de-France doivent construire une stratégie intégrée associant toutes les parties prenantes concernées, tant au sein de la société civile que du monde économique, comme l'a déjà entrepris le syndicat mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard en traitant conjointement l'érosion et l'inondation.

Schéma n° 1 : élaborer une stratégie territoriale résiliente



Source : chambre régionale des comptes Hauts-de-France, à partir du [Cerema](#)



Informier et sensibiliser la population locale aux risques est essentiel. Seul un engagement résolu peut permettre la mise en œuvre des mesures de préparation et d'adaptation nécessaires. En effet, celles-ci impliquent parfois des choix politiques difficiles, à l'image de relocalisation d'habitations ou d'activités économiques menacées par les inondations ou l'avancée de la mer. La difficulté à mettre en œuvre localement une politique pérenne d'adaptation au changement climatique sur le littoral ne doit cependant pas faire oublier la responsabilité individuelle des propriétaires.

Les infrastructures critiques (ports, routes et réseaux) doivent elles aussi être mises à niveau pour résister aux effets attendus du changement climatique. De même, puisque les zones humides agissent comme des zones tampons naturelles contre les inondations, leur protection et leur restauration sont essentielles pour atténuer les effets des événements météorologiques extrêmes.

Cette démarche implique de ne plus seulement réagir aux crises, mais de les anticiper en prenant des mesures d'adaptation et d'atténuation des risques. Cela inclut une politique de construction adaptée, l'évitement des zones à haut risque et l'élaboration de plans de gestion des terres à long terme.

Orientation 2 : élaborer dès à présent une stratégie de résilience pour son territoire en associant toutes les parties prenantes

Une stratégie de résilience du territoire fait intervenir de nombreux acteurs locaux, publics et privés. Or, leur champ d'action est mal défini et épars, ce qui les empêche d'agir et d'anticiper les risques, comme cela s'est vérifié pour les Wateringues. Les risques liés aux inondations, qu'il s'agisse de submersion et d'évacuation des eaux, nécessitent en effet une vision intégrée et prospective, qui pourrait conduire à confier à un opérateur unique cette compétence aujourd'hui morcelée. La gestion de l'érosion du littoral, notion non définie juridiquement, est, pour sa part, indissociable dans les faits de la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations dont sont chargées les intercommunalités.

La réussite des politiques d'adaptation suppose donc une collaboration renforcée entre l'État et les acteurs locaux (communes, intercommunalités et syndicats mixtes).

Orientation 3 : se coordonner avec tous les acteurs impliqués et mutualiser les moyens à la meilleure échelle



Chiffres clés

	France métropolitaine	Hauts-de-France
Quel littoral ?	20 000 km de côtes 975 communes	210 km de côtes 4 grands ensembles : - plaine de Flandre et du Calaisis, - falaises d'Opale, - dunes et estuaires d'Opale, - baie et vallées de la Somme
Quelle ampleur pour le recul du trait de côte ?	≈ 30 km² perdus depuis 1960 1/4 des côtes sujettes à l'érosion une vitesse de recul de 50 cm/an	1,32 km² perdus depuis 1960
Combien de zones basses (sous le niveau de la mer en conditions extrêmes)	700 000 ha	Wateringues ≈ 80 000 ha bas-champs picards ≈ 30 000 ha zones basses de fonds d'estuaires et les marais arrière-littoraux
Qui est concerné par des inondations ?	18 % de la population pour les débordements de cours d'eau et 2,2 % pour les risques de submersion marine	38 % de la population pour les débordements de cours d'eau 7,2 % pour les risques de submersion marine dans les Wateringues , le risque de crue centennale concerne 33 000 personnes à ce jour et potentiellement 93 000 en 2100

Source : chambre régionale des comptes Hauts-de-France, d'après les chiffres du Cerema, du Réseau National des Observatoires du Trait de Côte et des [Chiffres clés des risques naturels](#) 2023.